

Les observatoires paritaires de branche érigés au rang de « mécanismes structurels de régulation des politiques emploi-formation » (partenaires sociaux européens)

n°2004

Mis en œuvre entre septembre 2012 et aujourd'hui, un projet visant à promouvoir l'implication des partenaires sociaux dans l'orientation des politiques d'emploi et la gouvernance de la formation professionnelle pour l'emploi a été porté par l'association Codifor, organisme issu de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), et le syndicat Force ouvrière (FO).

Cette démarche entre dans le cadre d'un projet de dialogue social, financé par l'Union européenne. Elle rejoint les objectifs de la stratégie Europe 2020 de l'UE, notamment en ce qu'elle valorise un fort soutien aux politiques d'emploi et de formation tout au long de la vie ainsi qu'au renforcement des politiques industrielles pour le développement d'activités axées sur l'avenir, avec l'ensemble des partenaires industriels et commerciaux des entreprises européennes.

Observia, l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications des industries alimentaires, a contribué au développement de ce dialogue social sur l'emploi et la formation professionnelle avec des pays partenaires tels que l'Espagne, la Hongrie, la Bulgarie, la France. Dans un communiqué du 18 juillet, Observia rappelle que ce projet « *est destiné à accompagner des partenaires sociaux européens et méditerranéens à s'investir dans l'analyse prospective des métiers et des compétences afin de contribuer efficacement à l'orientation des politiques emploi-formation conformément aux besoins des entreprises et des salariés* ».

Les partenaires de ce projet sont les organisations professionnelles et syndicales de la Hongrie, de la Bulgarie, de l'Espagne et de la France représentatives des secteurs de la métallurgie, de l'agroalimentaire et du textile-habillement. En outre, des partenaires sociaux de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie ont été associés au projet au titre de leur implication dans un cadre de dialogue social autour de la formation professionnelle dans la zone Méditerranée.

Les conclusions ont été présentées lors de l'atelier de clôture du projet le 2 juillet dernier à Madrid (Espagne). Les partenaires sociaux ont ainsi considéré que « *le travail réalisé au sein des observatoires de branche permet un dialogue social de concertation, ouvert, constructif et concret entre [eux], facteur d'équilibre social, économique et politique pour les pays. Cette mission de concertation facilite le dialogue social sur d'autres champs et crée des habitudes de rencontre* ».

Ils considèrent également que les observatoires paritaires de branche, outils stratégiques pour les branches, « *contribuent, par l'élaboration d'actions d'accompagnement mutualisés bénéficiant aux PME et leurs salariés, au renforcement du tissu industriel, et par la suite au développement économique et industriel des pays* ».

Enfin, « *cette légitimité d'action vient conforter la légitimité institutionnelle des partenaires sociaux, et inscrit l'activité des observatoires au rang de mécanisme structurel de régulation des politiques emploi-formation. Leur mission doit dès lors être reconnue comme telle par les pouvoirs publics* ».

Le 23 juillet 2013, par Philippe Grandin

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Centre Inffo 2013

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.